

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1943)
Heft: 5

Vereinsnachrichten: Delegierten- und Generalversammlung in Appenzell und St. Gallen
am 3. und 4. Juli 1943 = Assemblée des délégués et Assemblée
général à Appenzell et Saint-Gall les 3 et 4 juillet 1943

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Delegierten- und Generalversammlung

in Appenzell und St. Gallen am 3. und 4. Juli 1943

TRAKTANDEN

1. Wahl zweier Protokollführer (nur für die Delegiertenversammlung).
2. Protokoll der Delegiertenversammlung (nur für die Generalversammlung).
3. Wahl zweier Stimmenzähler.
4. Jahresbericht.
5. Rechnungsablage und Bericht der Rechnungsrevisoren.
6. Wahl zweier Mitglieder des Zentralvorstandes, an Stelle der zurücktretenden M. Burgmeier u. Ch. Clément.
7. Wahl zweier Rechnungsrevisoren und deren Ersatzmänner.
8. Jahresbeitrag.
9. Budget.
10. Antrag der Sektion Solothurn:

« Das Zentralkomitee wird eingeladen, die Frage zu prüfen, ob und in welcher Form die Verdienstausfallkasse, der seit einiger Zeit die schweizerischen Berufskünstler angeschlossen sind, nach dem Krieg als Altersbeihilfe weitergeführt werden könnte. »

Begründung:

Nach anfänglichen Schwierigkeiten ist der Beitritt zu einer Verdienstausfallkasse auch für die Künstler möglich geworden. Diese Institution hat sich unseres Wissens gut eingeführt. Auch die Künstler werden sich je länger desto leichter daran gewöhnen, im allgemeinen Interesse ihres Berufsstandes regelmässig einen bescheidenen Beitrag zu entrichten. Es wäre bedauerlich, wenn die einmal geschaffene und eingelebte Organisation nach dem Krieg aufgegeben würde. Sie stellt zweifellos ein Instrument dar, das sich auch zu andern sozialen Zwecken verwenden lässt. Eine derartige soziale und besonders für die Künstler wichtige Aufgabe erblicken wir in einer Altersbeihilfe. Nachdem die GSMBA durch Schaffung ihrer Unterstützungskasse sich schon vor Jahren auch ihrer sozialen Mission bewusst gezeigt hat, würde sie mit der Förderung dieser neuen Aufgabe nur ein begonnenes verdienstvolles Werk weiterführen.

11. Mitteilungen des Zentralvorstandes.
12. Kandidaten.
13. Verschiedenes.

Delegiertenversammlung.

Samstag 3. Juli, 14 Uhr, Delegiertenversammlung im Hotel Löwen, Appenzell.
19 Uhr, Abendessen im Kurhaus Weissbad.

Generalversammlung.

Sonntag 4. Juli, 11 Uhr, Generalversammlung in St. Gallen, Regierungsgebäude (Grossratssaal).
13 Uhr, offizielles Bankett, im Hotel Schiff.

N. B. Siehe beigelegtes, ausführliches Programm.

Assemblée des délégués et assemblée générale

à Appenzell et Saint-Gall les 3 et 4 juillet 1943

ORDRE DU JOUR

1. Nomination de deux rapporteurs (pour l'assemblée des délégués seulement).
2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués (pour l'assemblée générale seulement).
3. Nomination de deux scrutateurs.
4. Rapport annuel.
5. Comptes et rapport des vérificateurs de comptes.
6. Nomination de deux membres du comité central, en remplacement de M. Burgmeier et Ch. Clément, démissionnaires.
7. Nomination de deux vérificateurs de comptes et de leurs suppléants.
8. Cotisation annuelle.
9. Budget.
10. Proposition de la section de Soleure:

Le comité central est invité à étudier si et sous quelle forme, la caisse de compensation pour perte de gain, à laquelle sont rattachés depuis quelque temps les artistes, pourrait subsister après la guerre comme caisse de secours à la vieillesse.

Commentaire:

Après certaines difficultés de début, l'accès des artistes à une caisse de compensation a été rendu possible. Cette mesure a été favorablement accueillie. Les artistes, eux aussi, s'habitueront de plus en plus, dans l'intérêt général de leur profession, à verser régulièrement une modeste contribution. Il serait regrettable que cette institution, maintenant créée, soit abandonnée après la guerre. Elle constitue sans aucun doute un organisme susceptible d'être adapté à d'autres buts sociaux. Nous considérons l'aide à la vieillesse comme une tâche sociale spécialement importante pour les artistes. En créant sa caisse de secours, la société des P. S. A. S. s'est montrée, il y a quelques années déjà, consciente de sa mission sociale; en développant cette nouvelle tâche, elle ne ferait que poursuivre une œuvre méritoire commencée.

11. Communications du comité central.
12. Candidats.
13. Divers.

Assemblée des délégués.

Samedi 3 juillet, 14 h., assemblée des délégués à l'hôtel Löwen, Appenzell.
19 h., souper au Kurhaus Weissbad.

Assemblée générale.

Dimanche 4 juillet, 11 h., assemblée générale, à St-Gall, Hôtel du gouvernement (Salle du Grand Conseil).
13 h., banquet officiel à l'hôtel Schiff.

N. B. Voir le programme détaillé, joint au présent numéro.

Kandidaten — Candidats

Sektion Aargau:

Weber Hubert, Maler, Baden. (Salon Luzern II 1941)

Sektion Bern:

Brignoni Serge, Maler, Bern. (Salon Luzern II 1941)

Sektion de Genève:

Haberjahn G., peintre (réintégration — Wiedereintritt)

Sektion Luzern:

Hasenfratz Walter, Maler, Ascona/Luzern (Salon Luzern II 1941)
Meyer E. A., Maler, Meggen, (Salon Luzern I 1941)

Sektion Zürich:

Steiner Alb. Hch. Stadtbaumeister., dipl. Arch. B. S. A., S. I. A.

Un hommage à James Vibert

Pour commémorer le premier anniversaire de la mort de James Vibert, une foule très nombreuse d'artistes et d'amis s'est réunie, lundi 3 mai, au cimetière de Carouge devant la tombe du statuaire.

Après un émouvant discours de M. Valencien, maire de la ville de Carouge, MM. Alexandre Mairat, président de la section genevoise des peintres, sculpteurs et architectes suisses, Moroy, président de la section genevoise de la société suisse des beaux-arts, Durr, président de la Classe des beaux-arts, Métein, président de la section des beaux-arts de l'Institut, rendirent hommage au maître disparu et à son œuvre.

Étaient également présents d'autres groupements artistiques tels que: la Société mutuelle artistique, le Cercle des arts, la Palette carougeoise, etc.

Une palme aux couleurs genevoises fut déposée sur la tombe.

A l'issue de cette cérémonie, M. François Vibert, frère du sculpteur, remercia les assistants au nom de la famille de l'artiste.